



DÉLIBÉRATION

du 16 septembre 2025

Présents : 20 Excusés : 5 4 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Philippe JAHAN, M. Damien GUILLON, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Ludovic LEDUC, Isabelle LEAUTE, Mme Agnès LEMARIE, Jérôme LECERF, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Philippe JAHAN), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M. Frédéric LEGRAS, Rosalie OUTIN, (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Türkan RENZO (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno CHICOISNE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 10 septembre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu. Le <u>17 SEP. 2025</u> <u>17 SEP. 2025</u> Publiée, le _____ Notifiée, le _____	<p><u>URBANISME - BATIMENTS</u></p> <p>BATIMENTS - Rénovation de l'école Hortense Tanvet (cycles 2 et 3) : attribution des marchés de travaux</p>
Délibération n°25.5.07	

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération n°24.6.4 du 17 septembre 2024 approuvant le projet de rénovation et rénovation énergétique de l'école Hortense Tanvet. Conformément au programme de travaux souhaité par les élus, le maître d'œuvre a travaillé le projet de rénovation et rénovation énergétique.

Un marché de travaux comportant 12 lots a été publié le 27 juin 2025. La remise des offres était fixée au 8 août 2025 à 12h.

Des offres ont été reçues sur tous les lots, excepté 3 lots (lot N°02 : Charpente, lot N°03 : Couverture – Étanchéité, lot N°04 : Menuiseries extérieures) pour lesquels une nouvelle consultation a été publiée. Ces trois lots seront attribués ultérieurement.

Le lot 11 sera également attribué ultérieurement : les réponses reçues pour ces lots nécessitent des compléments.

Le rapport d'analyse des offres a été réalisé par le maître d'œuvre RURAL ARCHITECTURE.

- Lot N°01 : Gros Œuvre – Démolition – Désamiantage

2 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise BOISSEAU pour un montant de 85 900€HT.

- Lot N°05 : Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures

2 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise SUBILEAU pour un montant de 145 000€HT.

- Lot N°06 : Revêtements de sols – Faïences

6 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Taera sols pour un montant de 33 867.28€HT.

- Lot N°07 : Peintures

4 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Volumes et couleurs pour un montant de 21 988€HT.

- Lot N°08 : Électricité

5 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Hervé Durand pour un montant de 50 782€HT.

- Lot N°09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage

2 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Hervé Durand pour un montant de 76 404.82€HT.

- Lot N°10 : Ventilation

2 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise Hervé Durand pour un montant de 74 009.70€HT.

- Lot N°12 : Agencement intérieur

1 offre a été reçue. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise SUBILEAU pour un montant de 23 000€HT.

Après avoir entendu cet exposé,

*Vu le Code de la commande publique,
Vu le rapport d'analyse des offres rédigé par RURAL ARCHITECTURE,
Vu l'avis de la CAO réunie le 10 septembre 2025,*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :***

► **ATTRIBUE** le lot 1 – Gros Œuvre – Démolition – Désamiantage du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise BOISSEAU pour un montant 85 900€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 5 – Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise SUBILEAU pour un montant 145 000€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 6 – Revêtements de sols – Faïences du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise Taera Sols pour un montant 33 867.28€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 7 – Peintures du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise VOLUMES et COULEURS pour un montant 21 988€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 8 – Électricité du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise Hervé Durand pour un montant 50 782.34€HT.

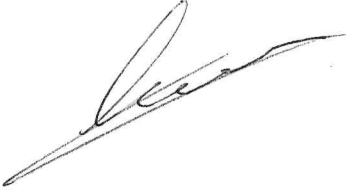
► **ATTRIBUE** le lot 9 – Plomberie – Sanitaires – Chauffage du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise Hervé Durand pour un montant 76 404.82€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 10 – Ventilation du marché de rénovation de de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise Hervé Durand pour un montant 74 009.70€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 12 – Agencement intérieur du marché de rénovation de l'école Hortense Tanvet à l'entreprise SUBILEAU pour un montant 23 000€HT.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Bruno CHICOISNE
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

